

AFFAIRE N° 35

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
POUR L'AMENAGEMENT DE LA SALLE DE SPECTACLES
DE JOINVILLE

Yasmina HATIA donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du développement de son action culturelle, en particulier en direction de la jeunesse, la Municipalité a décidé d'aménager la Salle de Spectacles située dans l'enceinte de l'Ecole Primaire de Joinville.

Le coût des travaux est estimé à 850 000 F.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 903.232.190 du Budget communal.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser :

- à lancer un appel d'offres ;
- à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ;
- en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions CULTURE ET SPORTS, TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, et FINANCES émettent un avis favorable.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*